

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 11482
Numéro SIREN : 819 775 305
Nom ou dénomination : ELA SAINT OUEN

Ce dépôt a été enregistré le 09/02/2022 sous le numéro de dépôt 2081

ELA SAINT OUEN
Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 141, avenue de Saint-Ouen
75017 PARIS
819 775 305 RCS PARIS

COMPTES ANNUELS

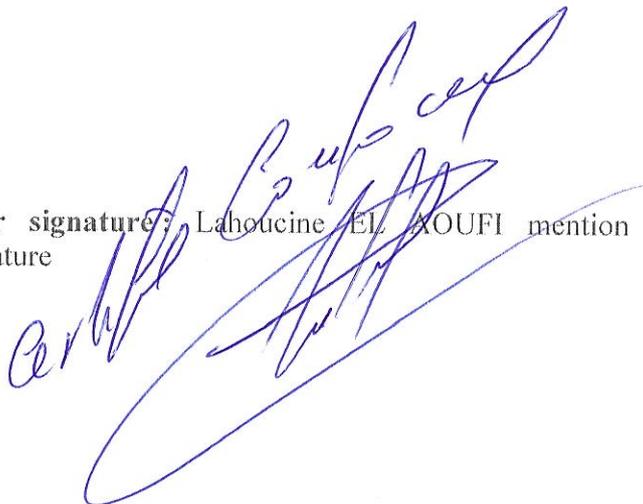
ET

ANNEXE

Exercice clos le 31 décembre 2020

Cabinet ANGEL & Associés
40, rue du Fer à Moulin
75005 Paris

Instructions pour signature : Lahoucine EL KHOUFI mention manuscrite « Certifié conforme » et signature





SAS ELA SAINT OUEN

141 avenue de Saint Ouen

75017 PARIS

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Angel & Associés
40 rue du Fer à Moulin
75005 Paris
01.40.03.96.35
contact@angel-associés.com

SAS ELA SAINT OUEN

141 avenue de Saint Ouen

75017 PARIS

COMPTES ANNUELS au 31/12/2020

	Pages
- <i>Bilan actif-passif</i>	1 et 2
- <i>Compte de résultat</i>	3 et 4
- <i>Annexe</i>	5 à 10

ANGEL & ASSOCIES

40 RUE DU FER A MOULIN

75005 PARIS

01 40 03 96 35

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	82 626		82 626	82 626		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	131 943	66 002	65 941	79 048	13 107	16.58
	Autres immobilisations corporelles	85 196	46 947	38 249	48 914	10 665	21.80
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	13 774		13 774	13 604	170	1.25	
Total II	313 539	112 949	200 590	224 192	23 602	10.53	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	166 568		166 568	171 555	4 987	2.91
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	28 524		28 524	68 312	39 787	58.24
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	71 132		71 132	45 896	25 236	54.98	
Charges constatées d'avance (3)				2 900	2 900	100.00	
Total III	266 225		266 225	288 663	22 438	7.77	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	579 764	112 949	466 815	512 855	46 041	8.98	

(1) Dont droit au bail

31 626

(2) Dont à moins d'un an

0-

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	10 000		10 000			
	Réserves						
	Réserve légale	1 881		1 881			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	81 656		55 374	26 281	47.46	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	33 808		26 281	7 527	28.64	
Subventions d'investissement Provisions réglementées							
Total I	127 345		93 537	33 808	36.14		
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	49 050		64 336	15 286	23.76	
	Concours bancaires courants			3 438	3 438	100.00	
	Emprunts et dettes financières diverses	44 563		85 015	40 451	47.58	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
Dettes d'exploitation							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	153 434		162 435	9 002	5.54		
Dettes fiscales et sociales	76 544		76 015	529	0.70		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	3 679		3 679				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	12 200		24 400	12 200	50.00	
	Total IV	339 470		419 318	79 848	19.04	
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		466 815		512 855	46 041	8.98	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

321 227

385 600

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	1 727 889		1 727 889	1 830 734		102 845	5.62
Production vendue de biens							
Production vendue de services	12 200		12 200	12 200			
Chiffre d'affaires NET	1 740 089		1 740 089	1 842 934		102 845	5.58
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			4	8		4	47.55
Total des Produits d'exploitation (I)			1 740 093	1 842 942		102 849	5.58
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			1 339 925	1 506 833		166 908	11.08
Variation de stock (marchandises)			4 987	78 335		83 322	106.37
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			123 140	132 763		9 623	7.25
Impôts, taxes et versements assimilés			3 706	3 937		231	5.87
Salaires et traitements			161 002	174 632		13 630	7.80
Charges sociales			39 274	40 490		1 215	3.00
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			26 990	29 289		2 299	7.85
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			343	2		341	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			1 699 367	1 809 611		110 244	6.09
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			40 726	33 331		7 395	22.19
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		964		1 482	519	34.99
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		964		1 482	519	34.99
2. Résultat financier (V-VI)		964		1 482	519	34.99
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		39 763		31 849	7 914	24.85
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		310		791	1 101	139.19
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		310		791	1 101	139.19
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		310		791	1 101	139.19
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		6 265		4 777	1 488	31.15
Total des produits (I+III+V+VII)		1 740 093		1 842 942	102 849	5.58
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		1 706 285		1 816 661	110 375	6.08
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		33 808		26 281	7 527	28.64

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 466 814.54 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 740 089.18 Euros et dégageant un bénéfice de 33 807.91 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	82 626		
TOTAL	82 626		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	128 725		3 218
Installations générales agencements aménagements divers	59 949		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	25 247		
TOTAL	213 921		3 218
Prêts, autres immobilisations financières	13 604		
TOTAL	13 604		
TOTAL GENERAL	310 151		3 218

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			82 626	82 626
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			131 943	131 943
Installations générales agencements aménagements divers			59 949	59 949
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			25 247	25 247
TOTAL			217 139	217 139
Prêts, autres immobilisations financières			13 604	13 604
TOTAL			13 604	13 604
TOTAL GENERAL			313 369	313 369

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	49 677	16 325		66 002
Installations générales agencements aménagements divers	25 868	8 023		33 891
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 414	2 642		13 056
TOTAL	85 959	26 990		112 949
TOTAL GENERAL	85 959	26 990		112 949

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	16 325				
Instal. générales agenc. aménag. divers	8 023				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 642				
TOTAL	26 990				
TOTAL GENERAL	26 990				

Etat des provisions**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	13 774	0	13 774
Taxe sur la valeur ajoutée	2 225	2 225	
Débiteurs divers	26 299	26 299	
TOTAL	42 298	28 524	13 774

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	49 049	30 807	18 242	
Fournisseurs et comptes rattachés	153 434	153 434		
Personnel et comptes rattachés	42 662	42 662		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	25 997	25 997		
Impôts sur les bénéfices	2 683	2 683		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 409	1 409		
Autres impôts taxes et assimilés	3 794	3 794		
Groupe et associés	44 563	44 563		
Autres dettes	3 679	3 679		
Produits constatés d'avance	12 200	12 200		
TOTAL	339 469	321 227	18 242	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	15 185			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	100.0000	100			100

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds de commerce	51 000			51 000	
Total	51 000			51 000	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	40 620
Total	40 620

Charges et produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	12 200
Total	12 200

ELA SAINT OUEN
Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 141, avenue de Saint-Ouen
75017 PARIS
819 775 305 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 AOUT 2021

L'an deux mille vingt et un,

Le 30 août,

A 14 heures,

Les associés de la société ELA SAINT OUEN, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, divisé en 100 parts de 100 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

Monsieur Lhassane EL AOUI,
demeurant 84, avenue d'Enghein, 93800 Epinay sur Seine,
titulaire de 25 parts sociales en pleine propriété,

Monsieur Lahoucine EL AOUI,
demeurant 1, rue Verdun, 93450 L'Ile St Denis,
titulaire de 25 parts sociales en pleine propriété,

La société FONCIERE ELA, Société à responsabilité limitée au capital de 93 000 euros, dont le siège social est sis 5, rue Méchin, 93450 L Ile St Denis, représentée par son gérant, Monsieur Lahoucine EL AOUI, titulaire de 25 parts sociales en pleine propriété,

Monsieur Lahcen EL AOUI,
demeurant 5, rue Méchin, 93450 L'Ile Saint Denis,
titulaire de 25 parts sociales en pleine propriété,

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Lahoucine EL AOUI, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 33 808,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	33 808,00 euros
Le report à nouveau antérieur	81 655,00 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 115 463,00 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

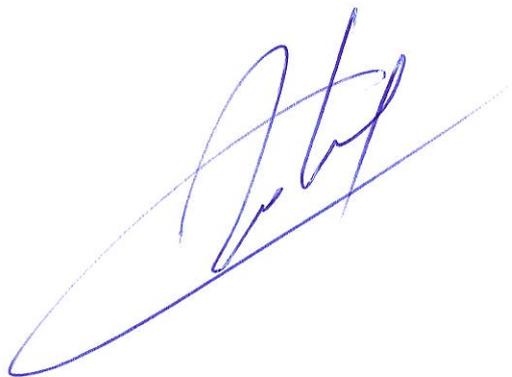
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.



De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.

La Gérance

Instructions pour signature : Lahoucine EL AOUI / Initiales pages 1 à 3 et signature page 4.



ELA SAINT OUEN
Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 141, avenue de Saint-Ouen
75017 PARIS
819 775 305 RCS PARIS

TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 30 AOUT 2021

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 33 808,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	33 808,00 euros
Le report à nouveau antérieur	81 655,00 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 115 463,00 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME RESOLUTION

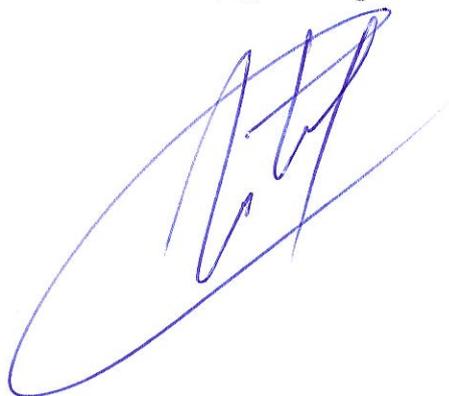
L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

La Gérance

Instructions pour signature : Lahoucine EL AOUI / Initiales page 5 et signature page 6.

A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized initials 'LA' followed by a surname, all enclosed within a large, hand-drawn blue oval.

ELA SAINT OUEN
Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 141, avenue de Saint-Ouen
75017 PARIS
819 775 305 RCS PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 AOUT 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 33 808,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	33 808,00 euros
Le report à nouveau antérieur	81 655,00 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 115 463,00 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 août 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

Instructions pour signature : Lahoucine EL AOÛFI / Mention manuscrite « Certifié conforme » et signature sur page 7.

Certifié conforme
